



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Lutte contre le VIH-Sida en France et dans le monde

Question écrite n° 25273

### Texte de la question

M. Jean François Mbaye interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la lutte contre le VIH-Sida en France et dans le monde. Alors que le 1er décembre 2019 avait lieu l'édition 2019 de la journée mondiale de lutte contre le sida, cette question de santé publique souffre encore d'une forme de confidentialité qui contribue à la desservir. Néanmoins, le bilan de l'année 2019 est globalement satisfaisant. En effet, pour la première fois depuis plusieurs années, la France a connu entre 2017 et 2018 une diminution de 7 % du nombre de personnes ayant découvert leur séropositivité. Si cette dynamique doit être confirmée sur la durée, elle constitue néanmoins une avancée notable dans la lutte contre l'épidémie. De même, et à l'échelle mondiale, la réussite de la sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a permis d'envoyer un signal fort à la scène internationale. Avec 14 milliards de dollars levés, dont 1,3 milliard d'euros promis par la France (soit une augmentation de 20 % de sa précédente contribution triennale), cet événement aura permis non seulement d'illustrer le *leadership* français en matière de lutte contre les grandes pandémies, mais encore l'opportunité d'une approche fondée sur le multilatéralisme s'agissant des questions de santé mondiale. Ces éléments positifs ne doivent néanmoins pas nous faire oublier que l'épidémie sévit toujours de par le monde : 1,7 millions de personnes ont été infectées par le VIH en 2018, et 770 000 sont décédées de maladies liées au Sida. De même, il est désormais pratiquement certain que l'objectif 90-90-90 fixé par l'ONUSIDA pour l'horizon 2020 ne sera pas atteint. Il souhaite dès lors l'interroger sur la manière dont son ministère entend capitaliser sur ces succès afin d'atteindre l'objectif de développement durable fixant à 2030 la fin de l'épidémie de VIH, que ce soit en France ou dans le monde.

### Texte de la réponse

La lutte contre le VIH/Sida demeure au coeur des préoccupations du ministère des solidarités et de la santé notamment au niveau national, tout en contribuant à la mobilisation internationale depuis plusieurs années. La Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 (SNSS) porte ainsi cette ambition notamment de diversifier davantage les axes de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH), pour permettre, entre autres, d'atteindre les objectifs des « 3 x 95 » en 2020, d'éliminer les épidémies d'IST et notamment de mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030. La première feuille de route 2018-2020 qui décline cette SNSS est venue préciser les actions prioritaires. Dans le champ de la prévention et du dépistage sont ainsi portées : des campagnes annuelles régionales de dépistage des IST, une expérimentation d'un Pass préservatif « l'application TUMEPLAY » pour les moins de 25 ans, une expérimentation de 4 centres de santé sexuelle d'approche communautaire, le renforcement de l'offre en santé sexuelle et reproductive pour les jeunes d'outre-mer, le déploiement de la prophylaxie préexposition au VIH (PrEP) en CeGIDD et chez les médecins généralistes. En termes de structures qui permettent l'accès aux dépistages, il convient de rappeler qu'il existe en France une large offre : les systèmes de soins publics et privés, la médecine libérale, les laboratoires d'analyses médicales, les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), les associations habilitées à réaliser des tests rapides d'orientation diagnostique pour le VIH et l'hépatite C, ou encore les autotests VIH.

Enfin, lors de la 6ème conférence de restitution du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme d'octobre 2019, la France a augmenté de 20 % sa contribution avec comme ambition l'éradication de ces trois maladies infectieuses à l'horizon 2030.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean François Mbaye](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25273

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 décembre 2019](#), page 10886

**Réponse publiée au JO le :** [6 octobre 2020](#), page 6922